



LAON-COUVRON

PROJET SOLAIRE

COMMUNES DE
CHÉRY-LÈS-POUILLY,
COUVRON-ET-AUMENCOURT,
CRÉPY ET VIVAISE

UN PROJET D'ÉNERGIE VERTE SUR UN SITE HISTORIQUE

Madame, Monsieur,

Initié en 2022, un projet de centrale solaire de 300 hectares est en cours de développement sur le site de Laon-Couvron. Il concourra à répondre à l'un des grands défis actuels : **produire une énergie décarbonée et locale** ! En ce sens, il est pleinement en phase avec les objectifs locaux, régionaux et nationaux de développement des énergies renouvelables et de transition énergétique.

Ce projet porteur de retombées positives pour votre territoire s'inscrit dans le long terme. Son développement nécessite la réalisation de plusieurs études, environnementale, paysagère et de pollution des sols. Il fera l'objet d'une demande de permis de construire auprès du Préfet, puis d'une enquête publique. Toutes ces étapes préalables à la construction de la centrale solaire permettent de **construire un projet durable et adapté aux enjeux du territoire**.

En plus de ces étapes réglementaires, Neoen a à cœur d'associer étroitement et dès maintenant les élus des collectivités concernées, communes et intercommunalités, mais également les habitants. Le but ? Vous fournir des éléments concrets, à chaque grande étape du projet, et **être à l'écoute de vos besoins et de vos attentes**.

Cette première lettre d'information lance cette grande démarche d'information et de concertation. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



LAURE DELOTTIER
CHEFFE DE PROJET
CHEZ NEOEN

NEOEN

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondé en 2008, Neoen est le premier producteur indépendant français d'énergies exclusivement renouvelables. Son savoir-faire dans les domaines du solaire, de l'éolien et du stockage lui permet de participer activement à la transition énergétique en produisant une énergie verte, locale et compétitive. Présent sur toute la durée de vie de ses projets, Neoen est ainsi l'interlocuteur unique et un partenaire de long terme des territoires sur lesquels elle s'implante.

LE PROJET EN BREF

Le projet solaire de Laon-Couvron, dont la zone d'étude s'étend sur environ 300 hectares, permettra de valoriser un ancien site militaire en friche et d'y produire de l'énergie verte et locale. Les terrains appartiennent en partie à la Communauté d'agglomération du Pays de Laon et à la Communauté de communes du Pays de la Serre, ainsi qu'à la société MotorSportVision (MSV).



300 ha
de surface potentielle



350 MWh
de production annuelle estimée



5 emplois
(environ)
nécessaires pour l'entretien de la centrale solaire

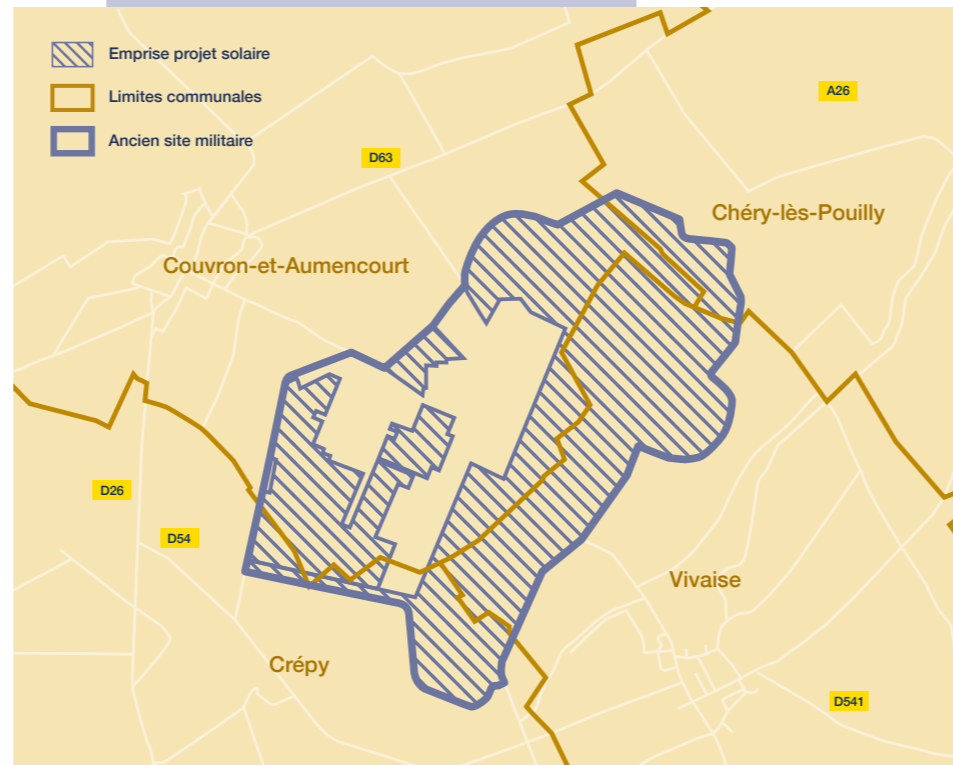


18 km
de raccordement électrique et souterrain jusqu'au poste source de Beautor

Les recettes fiscales pourront atteindre 1,3 million d'euros par an (sur la base d'une puissance installée de 300 MWc et d'hypothèses fiscales susceptibles d'évoluer) et seront partagées entre les communes, les intercommunalités, le département et la région.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération du Pays de Laon et la Communauté de communes du Pays de la Serre recevront un loyer annuel pour la location de leurs parcelles destinées à recevoir des panneaux solaires.

Enfin, Neoen financera certains projets locaux participant à la transition écologique ou à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



UN PROJET D'ENVERGURE SUR UN SITE EXCEPTIONNEL

Depuis la création de la première piste aérienne à la fin de la Grande Guerre, le site devient successivement une base aérienne allemande pendant la Seconde Guerre mondiale, base aérienne de l'OTAN pendant la Guerre froide, puis Quartier Mangin pour des unités de l'Armée de Terre. Avec le départ du 1^{er} Régiment d'Artillerie de Marine en 2012, le site de Laon-Couvron se transforme progressivement en friche militaire de 500 hectares. Racheté en grande partie par la société MSV, le site est adéquat pour accueillir partiellement un projet solaire, en parallèle du projet porté par MSV.

PARTICIPER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UNE TRANSITION ENGAGÉE AU NIVEAU NATIONAL

Le projet solaire de Laon-Couvron s'inscrit dans un contexte national de nécessaire accélération de la production d'énergie renouvelable, compte-tenu du retard pris par la France en la matière.

La France s'est notamment fixé l'objectif de multiplier par 5 la capacité solaire installée d'ici 2050 via la Programmation pluriannuelle de l'énergie.



20,1 GW
en 2023



35,1 à 44 GW
en 2028



100 GW
en 2050

Sources : Programmation pluriannuelle de l'énergie et discours de Belfort du Président de la République en février 2022.

ET PORTÉE PAR LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le projet solaire participe à la diversification du mix énergétique français et à l'atteinte des objectifs ambitieux de développement de l'énergie solaire de la région dans le cadre de sa démarche «REV3» (Troisième Révolution Industrielle).



Doubler la part des énergies renouvelables
à l'horizon 2030



Porter l'effort sur le solaire
via une multiplication de la production d'électricité solaire entre 2021 et 2031



Avec l'hypothèse d'une puissance de **300 MWc**, la centrale solaire produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle de **125 000 habitants**.

UN PROJET COHÉRENT AVEC LES CHOIX LOCAUX

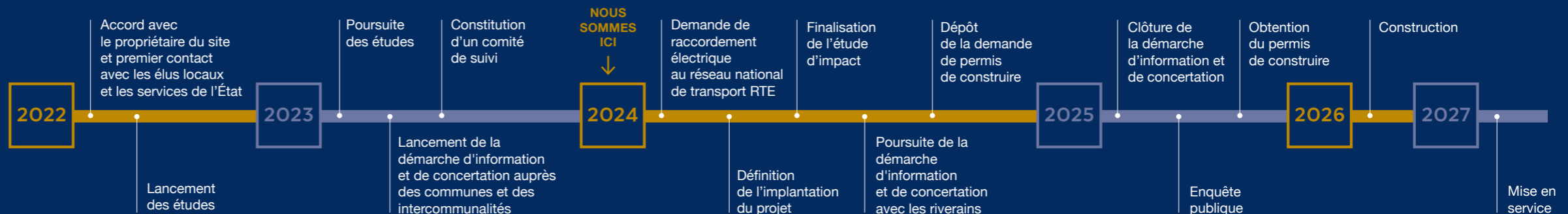
La création de centrales solaires sur des friches militaires est identifiée par la Communauté d'agglomération du Pays de Laon et la Communauté de communes du Pays de la Serre comme une opportunité de développement de la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le développement d'un projet solaire s'étend sur plusieurs années et franchit plusieurs étapes.

Retrouvez le calendrier complet sur le site internet dédié au projet :

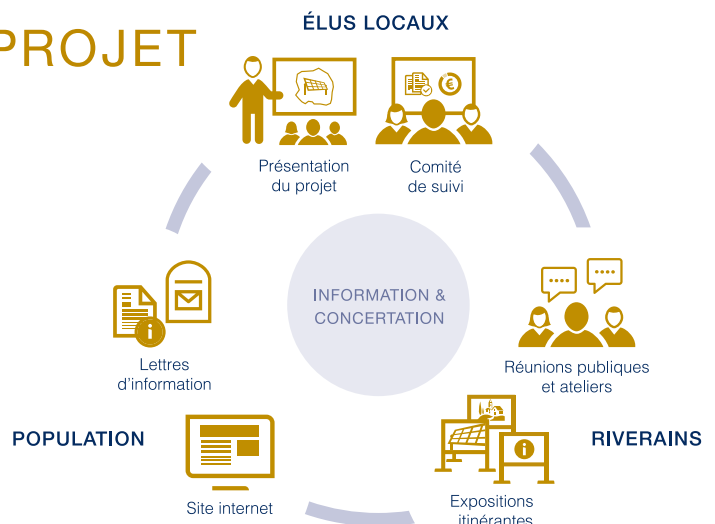
www.laon-couvron-solaire.fr



LE DIALOGUE LOCAL, AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Pour ce projet d'ampleur pour le territoire, Neoen a à cœur d'associer étroitement les acteurs locaux, en particulier les habitants, afin de répondre à vos attentes, de vous informer et de vous consulter à chaque étape.

La démarche d'information et de concertation se décline en plusieurs actions élaborées par l'Agence Tact, spécialiste de l'intégration locale de projets d'intérêt général.



VENEZ NOUS RENCONTRER

Pour découvrir plus précisément le projet, ses enjeux et ses retombées pour votre territoire, plusieurs temps d'échanges sont prévus :



- Deux **réunions publiques** de lancement dans chaque intercommunalité pour comprendre le contexte et les grandes lignes du projet :

LE LUNDI 8 AVRIL
à 18 h 30
Salle des fêtes de Crépy

LE MERCREDI 10 AVRIL
à 18 h 30
Salle des fêtes de
Couvron-et-Aumencourt



- Pour découvrir le projet en détail et échanger directement avec l'équipe projet, rendez-vous à l'une des **permanences publiques** organisées dans les communes d'implantation :

LE MARDI 14 MAI
de 16 h à 19 h
Mairie de Couvron-et-Aumencourt

Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au mardi 21 mai 12 h, aux horaires d'ouverture de la mairie.

LE MARDI 21 MAI
de 16 h à 18 h 30
Mairie de Crépy

Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au mardi 28 mai, aux horaires d'ouverture de la mairie.

LE MARDI 4 JUIN
de 16 h à 19 h
Mairie de Vivaise

Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au vendredi 7 juin 12 h, aux horaires d'ouverture de la mairie.

LE VENDREDI 7 JUIN
de 16 h à 19 h
Mairie de Chéry-lès-Pouilly

Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au vendredi 14 juin, aux horaires d'ouverture de la mairie.